Togo/ Approvissionnement en produits petroliers

UNE LETTRE DU MINISTRE ADEDZE KODJO QUI TRAHIT...

P. 4

N°715 du 12 Mai 2021/Prix: 250 Fcfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessager-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessager@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Déclarations non vérifiées attribuées aux membres du G5

LA DMK RAPPELÉE À L'ORDRE

P. 6

Togo

P. 6

POURQUOI UNE LIMITATION DU NOMBRE DE CARTES SIM PAR ABONNÉ ET PAR OPÉRATEUR

Think Tank « A NEW ROAD »

ABLAMBA JOHNSON PREND UNE PART ACTIVE

P. 3

Election des conseillers des Français de l'étranger

LA LISTE ASFE ENGAGEE ET SOLIDAIRE POUR LES FRANÇAIS DU TOGO ET DU GHANA

P. 2 &7

Le Ministre Akodah Ayéwouadan de la Communication et des Médias

« ...LA LIBERTÉ DOIT ÊTRE ENCADRÉE POUR LE BIEN DE TOUS... »

P. 3 &7

Election des conseillers des Français de l'étranger

LA LISTE ASFE ENGAGEE ET SOLIDAIRE POUR LES FRANÇAIS DU TOGO ET DU GHANA

LA LISTE ASFE

LE CHOIX D'UNE LISTE ENGAGEE ET SOLIDAIRE POUR LES FRANÇAIS DU TOGO ET DU GHANA

Les Français de l'étranger sont en pleine campagne pour les élections consulaires à travers lesquelles sont désignés les conseillers des Français de l'étranger.

Le conseiller des Français de l'étranger est un élu de terrain proche des Français. Il a un rôle de soutien et de facilitateur auprès du consulat et de l'ambassade. Il a aussi un rôle d'écoute, de propositions et de soutien auprès des institutions nationales. Il est élu au suffrage universel direct. Il y a 3 postes dans la circonscription Togo/Ghana et pour cette élection, dans le contexte du Covid-19, le mandat sera de 5 ans au lieu de 6.

Ils sont consultés pour toutes questions relatives à l'emploi, la santé, l'apprentissage, l'enseignement ou encore la sécurité. Ils doivent se prononcer sur les bourses demandées par les Français pour étudier dans les lycées français à l'étranger, ainsi que sur les subventions accordées aux associations ayant un lien avec la France ou la langue française.

Par exemple, un Français peut se poser des questions sur sa retraite ou son assurance maladie ou sur son installation. Notre rôle sera de l'aider à répondre à ses questions autant que possible.

Les élections se tiendront du 21 au 26 mai pour le vote électronique sur internet, et le 30 mai, au bureau de vote ouvert au Consulat.

Quatre (04) listes sont en compétition pour les trois (03) sièges de Conseillers au Togo et au Ghana. La liste conduite par l'un des conseillers sortants et celle de deux (02) conseillers sortants, qui tous trois (03) ont eu un mandat de sept (07) ans. Elles ont en face d'elles deux (02) listes dont la liste de l'Alliance Solidaire des Français du Togo et du Ghana, une liste apolitique et indépendante qui montre la diversité et la pluralité de la diaspora française au Togo et au Ghana.

Représentative et marquée par une parité parfaite, cette liste est composée de :

- un avocat en droit des affaires et en droit du sport, engagé dans les questions des droits de l'homme et du leadership de la femme et des jeunes,

- une enseignante au Lycée Français d'Accra engagée pour aider les français du Ghana,

- un opérateur économique porté par l'entreprenariat des jeunes et le développement humain,

- une infirmière libérale engagée dans l'éducation et parent élu au Conseil d'établissement du Lycée Français de Lomé & parent délégué,

- un consultant en télécoms accompagnant depuis 3 ans la transformation digitale des entreprises et institutions africaines et

- une ancienne financière, ayant fait 15 ans de carrière en cabinet d'audit et grands groupes, tête de liste, en reconversion professionnelle dans le Coaching de vie portant les idées d'unité, de bienveillance et de solidarité.

Cette liste propose aux Français du Togo et du Ghana cinq (05) grandes axes d'actions :

- Renforcer les liens dans la communauté française eu Togo et au Ghana et avec les populations locales

C'est essentiel pour mieux appréhender les changements qui s'opèrent depuis la crise du Covid-19. L'entraide et la solidarité sont des valeurs importantes s'il faut bien vivre cette nouvelle époque. Pour cela, les candidats de cette liste souhaitent communiquer davantage, en créant un groupe sur les réseaux sociaux réunissant les Français du Ghana et du Togo, et/ou des rencontres virtuelles ou physiques si le contexte le permet. Même si des problématiques spécifiques aux deux pays existent, il convient de les fédérer et d'unir les besoins pour les solutionner.

- Défendre l'accès à l'éducation française

La liste s'engage à tout faire pour qu'aucun enfant Français qui souhaite étudier au lycée français ne puisse y accéder faute de moyens. Il s'agit de veiller à ce que l'enveloppe des bourses scolaires soit utilisée dans sa totalité, et que des systèmes alternatifs soient mis en place pour ceux qui ne peuvent pas y étudier. On pourrait aussi imaginer une rencontre virtuelle trimestriellement pour mieux appréhender les problématiques rencontrées par les parents nouveaux arrivants ou déjà établis.

- Améliorer l'accès aux soins

La pandémie mondiale a démontré que beaucoup de Français n'avaient pas de sécurité sociale ou ignoraient s'ils étaient couverts. Même lorsqu'on est en pleine santé, il est important de s'occuper de ce sujet. La liste diffusera un maximum d'informations sur le système de santé local et les options qui existent depuis la France et fera le lien avec les personnes compétentes.

- Améliorer l'accès à l'information

Les questions de certificats de vie, de fiscalité, de santé, d'accès aux bourses scolaires sont souvent complexes et il est difficile d'accéder à des informations fiables et de qualité.

La liste Alliance Solidaire des Français du Togo et du Ghana prend l'engagement de les fournir, ainsi que les réponses aux questions des concitoyens, avec en support les équipes techniques de l'ASFE. De plus, ils souhaitent améliorer l'information pour les nouveaux arrivants en créant du lien avec les associations ou groupes d'accueil déjà en place dans les deux pays permettant aux nouveaux arrivants de mieux s'intégrer (pack du nouvel arrivant).

- Rester disponibles et rendre des comptes

Ils promettent de rester à la disposition des électeurs pour toutes les questions, via des permanences au téléphone ou par email et à leur écrire lors de chaque conseil consulaire pour les tenir informés de leur action et celui de pouvoir les orienter.

Ces divers axes sont égrainés par la tête de liste, Madame Manuela REYNAUD, qui a signé un long bail avec le Togo, dont on dit qu'il est l'Afrique en miniature, parce qu'elle y apprécie sa vie. Dans tous les cas, cette femme de 41 ans, mère de deux enfants, et Coach de vie, originaire de Nice, connait bien l'Afrique puisqu'elle a séjourné en Centrafrique, au Gabon et a travaillé au Nigéria et au Ghana.

Pour Maître Koffi Sylvain MENSAH ATTOH, la diversité de la liste et son caractère apolitique sont renforcés par l'idée de solidarité et de disponibilité. « Nous voulons parler aux citoyens français de leurs besoins quotidiens et de comment ensemble, nous pouvons y faire face. Nous n'avons aucun intérêt à parler des autres listes et des personnalités que nous respectons d'ailleurs, qui les composent et encore moins, à nous occuper des désinformations qui hélas, marquent toute campagne électorale.

(Suite à la page 7)

Think Tank « A NEW ROAD »

ABLAMBA JOHNSON PREND UNE PART ACTIVE

Le réendettement rapide et important de l'Afrique devient une préoccupation majeure des personnalités des sphères politique et économique, au moment où la crise sanitaire liée à la Covid-19 impacte fortement les revenus des Etats.

Dans ce contexte, un premier Think tank africain dénommé « *A New Road*» dédié aux dettes publiques et au financement des économies africaines a été officiellement lancé ce 6 mai 2021 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

La cérémonie a connu la présence effective de Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence, membre fondateur du Think Tank « *A New Road* » aux côtés d'autres éminentes personnalités.

A l'heure où des mesures sont prises au niveau international, à l'instar de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) relative au report du remboursement de la dette publique, ce Think tank entend mener des réflexions pour trouver des voies et des solutions durables en vue de mieux faire face à la dette du continent.

Des propositions concrètes seront formulées pour favoriser l'accès au financement des économies africaines à des conditions justes et adaptées au service de la mutation des économies, de l'industrialisation et du financement des investissements créateurs de valeurs.

Intervenant à cette tribune d'échanges, Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la

République s'est inscrite dans la dynamique des réflexions pour la soutenabilité des dettes publiques et le financement des économies du continent, en vue des plaidoyers communs. «*Un des plaidoyers c'est de revisiter les dispositions existantes pour voir dans quelle mesure nous pourrons défendre cette situation et permettre à nos Etats de bénéficier des taux de maturité relativement longs*» a déclaré Mme le Ministre Sandra Ablamba Johnson. Elle a par ailleurs souligné l'importance d'un partenariat public-privé pour un soutien au développement et à la croissance.

«*Il s'agira pour nous de réfléchir à notre propre capacité. D'où l'importance de faire du secteur privé un partenaire stratégique, mais en s'assurant que le partenariat public-privé que nous aurons à mettre en place ne sera pas créateur de dettes mais de soutien au développement et à la croissance*».

On notait également la présence d'autres experts togolais membres fondateurs à savoir le professeur Kako Nubukpo, Représentant du

Togo à la Commission de l'UEMOA et Félix Edoh Kossi Amenounve, Directeur général de la BRVM et Président de l'Association des bourses africaines.

« *A New Road* » est une organisation apolitique à but non lucratif de haut niveau ayant comme membres fondateurs entre autres le Ministre et ancien Secrétaire général de la Présidence française Hubert Vedrine, l'ancienne Ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de France, Directrice One France Najat Vallaud-Belkacem, le Ministre du tourisme et des loisirs de Côte d'Ivoire Siandou Fofana, le Ministre de l'Economie et des finances du Bénin, Romuald Wadagni, le Directeur du Centre de développement de l'OCDE, Mario Pezzini et la Fondatrice de Global sovereign advisory Anne-Laure Kiechel.

Le Think tank souhaite approfondir, aux côtés des gouvernements et des Organisations de la société civile, des sujets portant sur le questionnement relatif à la pertinence de l'utilisation de certains ratios qui restreignent la capacité d'endettement des pays en pleine mutation économique.

News de la Présidence

Le Ministre Akodah Ayéwouadan de la Communication et des Médias

« ...LA LIBERTÉ DOIT ÊTRE ENCADRÉE POUR LE BIEN DE TOUS... »

Le 03 mai dernier, le monde entier à célébré la journée internationale de la liberté de la presse. A l'occasion, le Ministre Togolais de la Communication et des Médias, le Professeur Akodah, AYEWOUADAN s'est entretenu avec notre confrère ''UNION POUR LA PATRIE''. Dans l'interview, qu'il a accordé au confrère, le ministre revient sur le dernier classement de reporter sans frontière, qui a montré un léger recul de l'état de la presse au Togo, des initiatives prises par son département en vue de renforcer la liberté de la presse, et de l'adapter aux nouvelles donnes, et surtout, la nouvelle vision que le département entend impulser à la presse au Togo, avec le nouveau code de la presse et de la communication voté en janvier 2020, qui consacre l'évolution des médias au Togo en véritable entreprise de presse. Nous vous proposons certaines parties de l'entretien.

Le dernier rapport de Reporters sans frontières a clairement montré que le Togo a régressé de quelques points. Cela voudra dire formellement que les journalistes togolais sont un peu menacés dans l'exercice de leur profession. Qu'est-ce qui justifie cet aspect de la chose ?

Je me réjouis de ce que Reporter Sans Frontières ait pu noter qu'il y a eu au Togo 0 journaliste emprisonné et 0

Le Ministre Akodah Ayéwouadan

journaliste tué. Notre pays a, pour la première fois, été classé 83ème par RSF, et quelques années après, nous pouvons constater, sur la courbe qui nous a menés au 74ème rang aujourd'hui, que chaque année de progrès est quasi automatiquement suivie d'une année de recul. Cela devrait nous interroger. Nous travaillons justement avec RSF pour comprendre les motivations de ce nouveau classement. Nous nous sommes entendus sur les points d'évolution et leur traduction en actes ne devrait pas tarder Toutefois, il est important de rappeler qu'aucune liberté n'est sans limite. La volonté d'encadrer la liberté, qui est celle de la presse, ne saurait être perçue comme une menace. Ce qu'il est important de relever, c'est que le gouvernement togolais est résolument engagé dans la création des conditions favorables à l'enracinement

(Suite à la page 7)

Togo/ Approvissionnement en produits petroliers

UNE LETTRE DU MINISTRE ADEDZE KODJO QUI TRAHIT…

En juin 2020, un dossier fabriqué de toutes pièces et à dessein de nuire à autrui fut monté par certains esprits malveillants et amplifié à haute dose pour berner l'opinion et surtout pour provoquer un mouvement social : Un SCENARIO À LA MALIENNE.

Toute une cabale contre des citoyens qu'on a accusés à tort de voleurs et de pilleurs de deniers publics. Une machine bien huilée dans le but inavoué de prendre le contrôle à court terme de la commande et de l'approvisionnement en produits pétroliers du Togo. Pour y parvenir, des missionnaires furent engagés avec des lettres de mission bien précises et des moyens colossaux. Rien qu'à voir l'acharnement et tout le tintamarre orchestré, on se croirait dans un fil western où il fallait à tout prix sacrifier ou tuer des cibles.

Au début de ce dossier qui n'en était pas un au finish, nous avions au journal LE MESSAGER pris tout notre temps pour suivre les développements, faire des recoupements nécessaires avant d'aborder ce sujet qu'on a tenté d'un coté de vendre comme de l'or ou du pain béni aux populations.

Cependant, ce qui avait aussi attiré notre attention, fut les tirs à sens unique contre des personnes semble-t-il ciblées avant même la rédaction du synopsis du film western et éventuellement sa pleine réalisation. Tout était trop beau pour être vrai. D'où notre obligation de réserve pour ne pas prêter le flanc à des esprits guidés par d'autres intérêts cachés.

A tout ce scénario, c'était ajouté comme un jugement à la Ponce Pilate, un rapport provisoire d'audit de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP). Nous faisons économie dans cette parution des graves lacunes de ce rapport provisoire qu'on avait entre temps voulu présenter à l'opinion nationale comme un définitif. Cette mauvaise posture adoptée par ces esprits malveillants dont nous parlons, cachait toute une série de mise en scène. L'objectif principal était semble-t-il de s'accaparer de la commande des produits pétroliers et sa gestion même au détriment de la vie et de la carrière de son prochain qu'on a vite fait, méchamment, de présenter comme des diables et de jeter à la vindicte populaire. L'essentiel étant de réussir le coup quel que soit le sacrifice. Que de sadisme, de cynisme,

que de méchanceté gratuite et d'animosité.

Dans notre dernière parution, nous abordions l'existence d'une curieuse lettre du Ministre en charge du Commerce et Président du CSFPPP, Kodjo Adedze, adressée au directeur Afrique de la Société VITOL S.A l'informant d'une réforme du secteur de l'approvisionnement en produits pétroliers au Togo. La lettre datait du 25 mars 2021, date de signature du contrat d'appel d'offres. Elle est signée en personne par le Ministre Adedze Kodjo.

A la lecture de cette lettre qui trahit les manigances et les gesticulations, les intentions cachées des conspirateurs du dossier dit Pétrolegate, on retient deux points essentiels toutefois ridicules et trahissant les esprits malveillants tapis dans l'ombre et pilotant à vue ce dossier.

Premièrement, le Ministre Président du CSFPPP, Adedze Kodjo parle de réforme du secteur de l'approvisionnement en produits pétroliers au Togo. Nous nous posons la question, depuis quand et à quelles fins surtout qu'il semble qu'il n'y ait que qui soit au courant de l'existence d'une réforme.

« *Monsieur le Directeur, J'ai l'honneur de vous informer que, suite à la réforme du secteur de l'approvisionnement du Togo en produits pétroliers, la Société Togo Négoce Pétrole (TNP) est désormais chargée de sécuriser les relâches et paiements des produits pétroliers livrés par les « Traders » dans le cadre des appels d'offres* » a écrit Adedze Kodjo à Vitol S.A.

Tout est dit et pourtant rien n'est vrai. De quand date la réforme du secteur de l'approvisionnement en produits pétroliers au Togo dont parle le Ministre Adedze Kodjo dans sa correspondance N°0713/CICL/CAB du 25 Mars 2021 à l'attention du Directeur Afrique de VITOL S.A ?

• Une fameuse réforme dont les marketers et les traders ne sont même pas au courant ?

• Une réforme qui n'a jamais été évoqué dans les compte-rendus du Conseil des Ministres,

• Une réforme jamais évoquée devant l'Assemblée Nationale. Qu'on se souvienne quand même qu'Adedze Kodjo avait adressé le 06 juillet 2020 une correspondance à la Présidente relative à ce dossier.

• Une réforme dont au CSFPPP on ne semble pas être au courant ?

Pour une affaire aussi grosse que le prétendu vol de 500 milliards de FCFA de deniers publics, peut-on vraiment nous faire croire qu'on a opéré des réformes en catimi, magiques, dont personne n'a entendu parler ?

La question reste entière et à creuser car c'aurait été le cas que le Ministre du Commerce Adedze Kodjo en aurait fait une communication au Conseil des Ministres, et les portes paroles du Gouvernement les Ministres Ayéwadan et Trimua auraient comme à l'accoutumée abordé le sujet et apporté des explications et/ou motivations.

En parcourant la lettre du Ministre Adedze Kodjo, on peut lire et comprendre beaucoup de choses entre les lignes.

« *En effet, la Société Togo Négoce Pétrole est une société de droit privé enregistrée conformément aux dispositions de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) avec les références ci-après*

Togo Négoce Pétrole (TNP) S.A.

RCCM:TG-LFW-01-2020-B14-00212

NIF : 1001713571

Siège : Quartier les étoiles

B.P : 60271 Lomé-Togo

Tél : +228 93 61 86 86 ».

Poursuivant sa rédaction, le Ministre Adedze Kodjo ajoute : «*Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Monsieur Kovi ADANBOUNOU au +228 90 36 61 84, email : yemcosctil@yahoo.fr*

Je vous invite par conséquent à prendre attache avec la personne ci-dessus indiquée en vue d'une transition rapide et sans problème afin d'assurer un approvisionnement régulier aux consommateurs togolais ».

A la lecture de tout ceci, on ne peut que tomber des nus.

Voici un Ministre qui :

• Nous a dit que le père et le fils ADJAKLY, deux membres du CSFPPP dont il est Président, ont volé l'argent de l'État notamment avec leurs sociétés d'intermédiation, Management Hydrocarbure et Togo Phenix Corporation.

• Que pour démontrer cela, il a commandé à son vice-président, un audit en lieu et place d'une mission de réconciliation des données demandée par le Gouvernement.

• Que leurs auditeurs on a tordu la réalité pour que les conclusions de leur audit accusent les prétendus voleurs et pour que ceux-ci soient remis à la disposition de la justice comme l'avait annoncé Kodjo Adedze :

« *Q8- Les nommés seront-ils poursuivis pour le détournement ?*

R8 : Les investigations se poursuivent et toutes preuves sérieuses et suffisantes seront bienvenues pour faire toute la lumière sur cette affaire qui n'exclut pas une phase judiciaire si les faits sont avérés. »

• Et ce Monsieur vient nous annoncer aujourd'hui, que lui,

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA CONSOMMATION LOCALE

CABINET

N° 0713/MCICL/CAB

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 25 MARS 2021

LE MINISTRE

à

Monsieur le Directeur Afrique
de VITOL S.A

SUISSE

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que, suite à la réforme du secteur de l'approvisionnement du Togo en produits pétroliers la Société Togo Négoce Pétrole (TNP) est désormais chargée de sécuriser les relâches et paiements des produits pétroliers livrés par les « Traders » dans le cadre des appels d'offres

En effet, la Société Togo Négoce Pétrole est une société de droit privé enregistrée conformément aux dispositions de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) avec les références ci-après

Togo Négoce Pétrole (TNP) S.A
RCCM : TG-LFW- 01-2020-B14-00212
NIF : 1001713571
Siège : Quartier les Etoiles
B.P. : 60271 Lomé – Togo
Tél : +228 93 61 86 86

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter Monsieur Kovi ADANBOUNOU au +228 90 36 61 84 email yemcosctil@yahoo.fr

Je vous invite par conséquent à prendre attache avec la personne ci-dessus indiquée en vue d'une transition rapide et sans problème afin d'assurer un approvisionnement régulier aux consommateurs togolais

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'assurance de ma considération distinguée.

ADEDZE

pour réformer ce système dit « *de voleurs* », il n'a trouvé comme idée géniale que de faire la même chose que ce que les autres font déjà. Donc, de deux choses l'une :

- Soit ce que les ADJAKLY font est du vol et dans ce cas, faire la même chose qu'eux, c'est aussi du vol.

- Soit ce qu'ils font n'est pas du vol et dans ce cas, pourquoi changer ? Et surtout pourquoi changer pour proposer au Togo Monsieur Kovi ADANBOUNOU au +228 90 36 61 84, email : yemcosctil@yahoo.fr.

Monsieur Kovi ADANBOUNOU, Maire de la Commune Agoe 1 est-il spécialiste du pétrole ? Aurait-il fait des études dans le pétrole ? Serait-il le sauveur du Ministre Adedze Kodjo et l'heureux bénéficiaire de la fameuse « *réforme du secteur de l'approvisionnement en produits pétroliers au Togo* » ?

Le Ministre président du CSFPPP pense-il qu'assurer l'approvisionnement d'un pays en produits pétroliers relève simplement du commerce import-export ? Pense-t-il réellement que les traders et les marketers vont remettre leurs sous entre les mains d'un douanier et d'un transitaire ?

Qui sont les actionnaires de la Société Togo Négoce Pétrole (TNP) S.A ? Que vient faire Mivedor Ekué de Togo Invest dans cette affaire ?

A suivre…

LM

LU SUR LE NET

Comment savoir si elle m'aime 24 SIGNENT QUI NE TROMPENT PAS *(Suite)*

12. Elle vous présente à ses proches :
Une femme qui vous présente volontiers à ses proches est une femme qui n'a pas honte de vous, mais qui au contraire est fière d'être avec vous.
C'est une femme qui assume sa relation avec vous et qui n'a pas peur de s'afficher avec vous.
Ce ne serait pas le cas si elle ne vous considérait que comme une simple plan cul ou comme une simple aventure d'un soir.
13. Elle se projette dans le futur avec vous :
Une femme qui se projette dans le futur avec vous est bien évidemment une femme qui envisage une relation à long terme avec vous.
Tout l'inverse de la fille qui ne vous considère que comme une simple aventure d'un soir.
Si votre copine vous parle de projets à moyen et long termes qu'elle aimerait faire avec vous, ça montre qu'elle tient à vous et à votre relation.
14. Elle veut avoir des enfants avec vous :
Ce signe d'amour rejoint le signe précédent : une femme qui veut avoir des enfants avec vous ou qui évoque cette possibilité future est une femme qui conçoit son futur avec vous.
C'est un signe évident qu'elle vous aime et qu'elle veut faire sa vie avec vous.
À vous d'assurer par la suite.
15. Elle vous fait des cadeaux :
Une fille qui vous fait des cadeaux (et notamment quand elle le fait tôt, même avant d'être en couple avec vous), est une fille qui tient à vous et à l'image que vous avez d'elle.
J'apprécie toujours quand une fille me fait un petit cadeau. Je trouve ça impressionnant.
C'est un signe que la fille tient à vous, mais aussi que c'est une femme de qualité qui vous rendra heureux et vous permettra de vous épanouir.
Encore plus quand il s'agit d'un cadeau personnalisé.
En fait ça n'a pas besoin d'être un truc cher, la clé c'est que ce soit personnalisé. C'est-à-dire qu'elle y ait investi du temps et de l'énergie, et qu'elle ait fait preuve d'une certaine créativité.
De manière plus générale, une fille qui fait des choses gentilles est une femme qui vous aime, en plus d'être une femme de qualité.
16. Elle accorde trop d'importance à ce que vous pensez d'elle :
Une femme qui accorde de beaucoup d'importance à la façon dont vous la voyez est une femme qui tient à vous.
Elle tient à être belle à vos yeux. Elle veut faire en sorte que votre relation soit de qualité.
En gros elle n'a pas envie que vous vous lassiez ou que vous vous désintéressiez d'elle.
C'est un signe évident qu'elle vous aime.
17. Elle vous fait la gueule suite à certaines actions de votre part :

(A suivre...)

ANNONCE

CENTRO S.A.

CENTRO S.A., BP.:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU 10/05/2021 au 17/05/2021

JEANNE D'ARC Prés de Marox-Renault-Star 22 22 08 01 | 90 86 40 51

ST ANTOINE 1048, Avenue de la Libération 22 21 29 64 | 96 80 10 07

CRISTAL
Bd Houphét-Boigny 22 20 90 91 | 97 07 12 32

OCEANE
Rue HOULATA perpend, rue de l'OCAM face Hotel de la PAIX 22 22 6277 | 96 75 25 02

ESPERANCE Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Francaise Nyékonakpo 22 21 01 28

HOPITAL Face Hépital CHU-Tokoin 22 20 08 08

ST KISITO Bd. de la Kara prés du Bar TAMTAM 22 21 99 63 | 96 80 09 64

St PAUL Bd. Jean Paul II 22 61 85 08

LE JOURDAIN
Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti 22 61 56 14 | 92 38 30 50

HEDZRANAWE
Marché HEDZRANAWE 22 26 49 64

KOUESSAN En face du stade de Kégué 96 80 10 01 | 90 50 48 12

KLOKPE Derriére la Foire Togo 2000 96 80 10 03 | 90 53 60 52

J-MIMSHAKRue Tchamba 964, 4 50m de la base de Satom Hountigomé 22 60 30 50 | 92 24 4270

MAELYS 1688, Bd Malfakassa - Bé Kpota en Face de NETADI 22 27 60 19 | 70 44 86 79

MISERICORDE BE-KPOTA a 300M de NISSAN, A cété de la Station MRS 96 80 09 45

BETHEL
Rte d'Adidogomé 22 25 23 70 | 91 86 29 87

DES ECOLES
Face Lycée Technique Adidogomé et prés du CEG, Rte de Kpalimé 22 51 75 75 | 96 80 09 14

HOSANNA Carrefour Sagbado-Sémékonawo, face station service SANOL 22 51 50 49 | 92 53 50 00

MAGNIFICAT Aflao Sagbado Yoko8, Rue de la Pampa 4 100 m du Palais Royal de Yokoe 70 44 51 59 | 93 29 07 37

MATHILDA
Route PATASSE - Lomégan - ODEF 22 51 15 34

LE-SHADAI Face Ecole Théologie ESTAO 22 51 44 25 | 96 80 09 10

ENOULI
Station d'Agbalépédogan 22 25 90 68

LE GALIEN
Rue Pavée d'Adidoadin 22 51 74 71 |96 80 09 21

DES ROSES Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union 70 42 37 72

VOLONTAS DEI
Quartier Avédji, Carrefour "SUN CITY", face a l'ancien bar Sun City 70 42 23 60 | 91 49 54 48

BETANIA
Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 96 80 10 11 | 70 43 89 40

ADOUNI Vakpossito-Logogomé, prés du carrefour AISED 90 33 04 19 | 70 39 39 39

SHALOM Agoé-Cacavéli, non loin de BKS. Sur la rte Agoé-Adidogomé 22 51 87 60 | 70 49 96 51

A DIEU LA GLOIRE
A 200m du marché de Légbassito, sur te grand contournemant, vole de Madikpéto 93 26 36 00

AGOE-NYIVE A côté de I'Eglise Catholique d'Agoé-Nyivé 22 25 83 38 | 91 61 02 62

TCHEP'SON Face Terminal du Sahel (Togblékopé) 96 90 04 64 | 70 42 94 41

EMMAUS Sur la route de Mission Tové a cété du Bar Solidarité 70 40 25 40 | 96 80 09 12

ABRAHAM Agoé-Logopé Kossigan 22 50 10 00 | 92 25 99 83

DENIS Agoé Kové,
Carrefour Kpogli 93 08 46 40 | 70 12 35 85

REGINA PACIS Rte Nationale N°1 prés du Bar sous I'Antenne 70 45 98 58 | 99 83 90 83

SANGUERA Près du Lycée de Sanguéra 70 42 80 80 | 99 90 89 72

GANFAT AGOE DALIKO prés du Carf EDEM (CAMP GP) 22 55 08 15 |70 22 15 15

VERSEAU Prés de la maison Bateau Baguida 22 27 34 53 | 92 05 23 49

HYGEA Face Lycée publique de Baguida sur la rte d'Afanoukopé eaguice) 99 27 36 36

Togo

POURQUOI UNE LIMITATION DU NOMBRE DE CARTES SIM PAR ABONNÉ ET PAR OPÉRATEUR

Selon l'arrêté N° 007/MENTD/CAB en date du 29 avril 2021 du ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation digitale, le nombre maximum de cartes SIM, par opérateur et par abonné aux services de communications mobiles au Togo est désormais fixé à trois(03).

L'arrêté pris par la ministre Cina Lawson, s'applique aux réseaux et services de communications électroniques mobiles ouverts au public.

Selon, la décision de la Ministre Cina, cette limitation qui ne concerne que les personnes morales, va prendre effet, en octobre prochain.

« *Tout utilisateur détenant plus de trois(03) SIM avant l'entrée en vigueur du présent arrêté est tenu de s'y conformer dans un délai de six(06) mois* », précise l'arrêté qui autorise l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes(ARCEP) à consulter de façon inopinée la base de données de l'opérateur pour s'assurer de la mise en œuvre effective des dispositions de l'arrêté.

Le ministre Cina Lawson rappelle que tout opérateur qui ne se

conforme pas aux dispositions de l'arrêté s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Pour l'ARCEP, «*cette disposition vient renforcer le dispositif juridique lié notamment aux obligations d'identification des abonnés des services mobiles afin d'être conforme aux obligations réglementaires et internationales* ».

L'ARCEP estime qu'au-delà, cette décision comporte un enjeu sécuritaire pour le pays, en ce sens qu'elle permettra de lutter efficacement contre les méfaits liés à l'utilisation des téléphones portables (Vols, arnaques, usurpation d'identité, harcèlements, …), « *qui constitue l'une des doléances des associations de consommateurs* ».

La mesure jugée opportune par l'arcep, va par ailleurs « *dissuader la vente de carte SIM à la sauvette et éradiquer le phénomène d'acquisition de puces pré-activées ans la rue* ».

« *L'objectif, c'est de faire en sorte que les gens soient plus responsables. Vu le terrorisme et les arnaques qui nous envahissent et font du tort aux citoyens, il faut qu'on amène les gens à éviter d'acheter les cartes Sim à la sauvette pré-activer. C'est pour éviter aussi d'avoir des abonnés anonymes, vus les enjeux sécuritaires. Il s'agit d'inciter les opérateurs à faire la police pour répondre aux normes sur le plan international* » a indiqué la direction de la communication de l'ARCEP.

Plusieurs togolais estiment le nombre de cartes SIM trop beaucoup pour un abonné et par opérateur.

« *Les voleurs sont capables de jouer avec 03 carte SIM. Pour mois 2 SIM par opérateur et par abonné serait bon* », fait savoir Elom, un aide-maçon à Lomé.

Pour Awuidomanasse, fonctionnaire public, il faut même ramener le nombre à au plus un par opérateur et par abonné, « *cela permettra de bien contrôler les voleurs qui nous envahissent et nous font monter l'adrénaline, à chaque fois en vous faisant croire que votre enfant a fait un accident et hospitalisé et qu'il faut envoyer une somme pour les premiers soins* », fait-il savoir.

Plusieurs personnes sont victimes de tentatives d'arnaques par des gens véreux, à travers l'utilisation de multiples cartes SIM. La mesure prise par la ministre de l'Economie numérique est donc la bienvenue.

La rédaction

KARA

METOCOB ET L'OTR OUTILLENT LES JOURNALISTES CONTRE LA COORUPTION

Une trentaine de journalistes des régions Centrale, de la Kara et des Savanes, ont participé du 06 au 07 mai 2021 dernier à Kara à un séminaire de formation sur la fiscalité et « *Les mécanismes de lutte contre la corruption* ».

Organisée par l'association Médias Togolais contre la corruption et le blanchissement (MéToCoB), en partenariat avec l'Office Togolais des Recettes (OTR), cette formation de deux (02) jours vise à renforcer les capacités des professionnels des médias en matière de traitement des informations relatives à la fiscalité au Togo, à la corruption, le blanchissement d'argent, les fraudes de tout genre, en vue de mieux informer les populations.

Les participants ont été formés particulièrement sur la réglementation fiscale en vigueur au Togo, les techniques de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur la corruption et les compétences des organismes publics intervenant dans la lutte contre la corruption au Togo.

Pour rappel, l''OTR, depuis son opérationnalisation met l'accent dans ces actions, sur la lutte contre la corruption.

La rédaction

Déclarations non vérifiées attribuées aux membres du G5

LA DMK RAPPELÉE À L'ORDRE

C'est un rappel à l'ordre à peine voilé qu'a fait le groupe des cinq(G5)), composé des ambassades de France, de la République Fédérale d'Allemagne, et des États-Unis d'Amérique, de la Délégation de l'Union Européenne, et de la Coordination du Système des Nations Unies au Togo, à l'endroit de la dynamique Monseigneur Kpodzro(DMK). Dans un communiqué conjoint rendu publique hier 11 mai 2021, le G5 dit avoir, lors d'une réunion tenue le 04 mai dernier, « *exhorté* », la DMK « *à ne plus publier de communiqués attribuant des déclarations non vérifiées à des membres du G5* ». Par ailleurs, le G5 dans son communiqué, a fait savoir qu'il a encouragé, la DMK « *à participer au processus de concertation organisé par le gouvernement* ». Le G5 qui salue le processus de concertation en cours appelle « *toutes les forces politiques togolaises à y participer* ».

Déclaration conjointe
des ambassades de France, de la République Fédérale d'Allemagne, et des États-Unis d'Amérique,
de la Délégation de l'Union Européenne, et de la Coordination du Système des Nations Unies
au Togo

Lomé, le 11 mai 2021

Le G5 souhaite fait savoir que, lors d'une réunion avec la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) le 4 mai 2021, il a exhorté cette dernière à ne plus publier de communiqués attribuant des déclarations non vérifiées à des membres du G5 et l'a encouragée à participer au processus de concertation organisée par le Gouvernement.

Les membres du G5 saluent le processus de concertation en cours et appellent toutes les forces politiques togolaises à y participer.

Le Ministre Akodah Ayéwouadan de la Communication et des Médias*(Suite de la page 3)*

« ...LA LIBERTÉ DOIT ÊTRE ENCADRÉE POUR LE BIEN DE TOUS... »

d'une presse libre et responsable. L'organe de régulation qu'est la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et l'Observatoire Togolais des Médias, l'entité autorégulatrice, ont pour mission, de protéger la liberté de la presse justement.

Depuis que vous avez pris les rênes de cet important ministère, vous ne cessez de faire croire, à chaque fois que l'occasion vous est donnée d'en parler, que la presse togolaise sera encore plus libre, professionnelle et utile. Et pourtant...on assiste à des journalistes sanctionnés, avertis ; un retrait de récépissé à un organe ; des interpellations de professionnels de médias, sans que vous n'ayez dit mot. Qu'est-ce qui ne va pas ?

Le cahier des charges du département de la communication et des médias comporte une ambition importante, qui est celle de la professionnalisation des médias et leur inscription au cœur du développement de notre pays. Cette ambition, nous la portons au quotidien et les différentes actions qui sont menées doivent être lues à l'aune de celle-ci. Comme je le disais tout à l'heure, la liberté doit être encadrée pour le bien de tous et c'est la responsabilité de l'État de veiller à cet encadrement. Notez du reste que la dépénalisation du délit de presse au Togo est une réalité depuis 2004, même si sa compréhension par les uns et les autres reste aléatoire. En conséquence, le cadre dans lequel les délits de presse sont punis est défini par la loi. Cependant, les violations flagrantes du code de la presse et du code d'éthique et de déontologie du journaliste, que la presse s'est, elle même donnée, doivent-elles rester impunies ? Dans un État de droit, la loi s'applique à tous, et c'est justement l'un des engagements les plus forts de la presse, faire en sorte que les textes de la République s'appliquent à tous sans parti pris. Dès lors, lorsque l'on assiste, comme vous le dites, à des journalistes sanctionnés, avertis ; un retrait de récépissé à un organe ; des interpellations de professionnels de médias, l'on est, bien souvent, que dans l'expression de la responsabilité de l'État. Il ne m'appartient alors pas d'apprécier, dans un sens comme dans l'autre, les décisions d'une autorité administrative indépendante et a fortiori de justice.

Comment pensez-vous remonter la pente pour que le secteur soit véritablement sain, à tout point de vue ?

Il est important de préciser que le département ministériel dont j'ai la charge ne peut s'ériger en donneur de leçons sur la manière dont la presse nationale doit fonctionner. Il me semble que les acteurs clés, les premiers acteurs d'une presse respectable, sont les journalistes. De par leur crédibilité et leur professionnalisme, ils imposent une considération et valorisation qui vont de soi lorsque les deux facteurs sont réunis. Pour ce qui est de l'assainissement du secteur de la presse, il s'agit d'un véritable challenge. Il en va ainsi, parce qu'il mobilise tous les acteurs, que ce soient les journalistes de la presse privée et publique, les autorités de régulation et d'autorégulation, l'État à travers le ministère de la communication, et des médias. Nous n'avons en vrai qu'un rôle de médiation, d'accompagnement et de formation, entre autres. Il nous faut des organes de presse plus professionnels, viables économiquement, et qui participent pleinement à la construction de notre pays. Par exemple, aujourd'hui notre paysage médiatique est constitué en grande majorité de généralistes. Il me semble que nous devrions travailler pour aller vers des médias thématiques. La spécialisation des journalistes et des médias est un enjeu crucial. Lors des nombreux échanges que j'ai eus avec les journalistes, il est apparu clairement que tant que tout le monde continuera à faire la même chose, de la même manière et dans le même chronogramme, il sera difficile d'avoir des sociétés de presse viables. De grandes aventures technologiques nous attendent avec le passage au tout numérique notamment. Il faudra être prêt. Soyons dans l'anticipation, nous nous éviterons ainsi toute surprise désagréable.

Vous parlez aussi très souvent du professionnalisme de la presse privée. Vous êtes sur quelle piste ?

La presse togolaise est très ambitieuse. Pour aller plus loin, il lui faut certainement sortir des sentiers battus. Elle doit s'exprimer, son ambition, en termes de vision et d'objectifs à atteindre, palier après palier, et en s'en donnant les moyens. D'abord, nous nous attelons avec l'aide de partenaires comme la France sur des projets comme le PROFAMED, le projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias, à mobiliser des moyens pédagogiques. Ceux-ci permettent à plusieurs journalistes, en activité, de compléter leur cursus universitaire. Cette approche est complétée par des formations continues au fil de l'année. Ensuite, des moyens financiers sont mobilisés. L'aide de l'État à la presse est le premier outil qui permet d'accompagner les organes de presse. Nous œuvrons à l'effectivité du Fond de soutien à la presse, qui devra permettre de changer de braquet quant à l'accompagnement des journalistes. La presse togolaise est appelée à une profonde mutation, qui doit permettre aux organes de presse de se transformer en sociétés de presse comme l'énonce le nouveau Code de la presse, et ainsi s'offrir une marge de manœuvre plus importante sur le plan financier. Nous avons foi en ce que cette mutation puisse permettre à la presse de franchir de nouvelles étapes. Nous ne sommes qu'environ huit millions d'âmes pour un nombre, à mon avis, trop important d'organes de presse. Combien de nos concitoyens lisent la presse ? Faut-il continuer à créer des organes de presse ? Pourquoi ne pas envisager la rationalisation de l'existant et évoluer ensemble vers des groupes de presse, avec des ressources humaines et financières mutualisées ? La couverture de l'actualité nationale, ainsi que celle de nos régions, ne sera que plus aisée et plus pragmatique, garantissant un meilleur retour sur investissement.

Qu'en sera-t-il de l'aide de l'État à la presse...pour la presse privée ?

L'aide de l'État à la presse, il faut le rappeler, est une contribution de l'État à l'édification d'une presse professionnelle et autonome. Elle n'est pas destinée à remplacer les recettes des organes de presse. La presse privée est régie par la liberté de commerce et d'industrie. Cependant, au regard de la contribution importante de la presse à l'édification de la démocratie, l'État soutient ces organes par cette aide. Les réflexions sont continues entre les faitières des organes de la presse et l'État pour envisager les pistes d'amélioration du soutien de l'État. L'aide de l'État à la presse n'est pas la piste unique, les formations, les colloques, sont autant de pistes envisagées.

Election des conseillers des Français de l'étranger(Suite de la page 2)

LA LISTE ASFE ENGAGEE ET SOLIDAIRE POUR LES FRANÇAIS DU TOGO ET DU GHANA

Nous ne voulons pas servir à nos concitoyens du Togo et du Ghana, les violences et les attaques personnelles que la vie politique offre malheureusement souvent. Nous sommes une liste diverse, plurielle et résolument apolitique. Notre crédo, c'est servir les Français du Togo et du Ghana».

Aya Marie-Pierre KONAN, cette enseignante au Lycée français à Accra, croit fermement que leur engagement pour les Français du Togo et du Ghana est sincère et total. La nouveauté de leur liste est un atout important et un gage du renouvellement du personnel représentatif à tous les niveaux pour offrir aux citoyens une autre alternative. « *Nous vivons une époque où la solidarité est devenue une nécessité majeure pour renouer les liens, relier les cœurs et inventer une nouvelle humanité* », dit-elle.

Les autres membres de la liste, Loïc AHOUANSOU, Cécile FISCHER-RAMSTEIN et Cila LAWSON, sont dans le même état d'esprit et pensent que les Français du Togo et du Ghana ont besoin d'une autre façon de porter la voix de la France à l'étranger et de travailler à faire aimer l'Afrique à leurs concitoyens qui y vivent.

La force du groupe, c'est que tous les membres sont engagés ensemble et proposent un projet commun: Fédérer les besoins des Français du Togo et du Ghana, être à leur écoute et les représenter.

Engagés et Solidaires est sa devise !

Comme on peut le constater, la liste ASFE est le choix de l'engagement et de la solidarité pour les Français du Togo et du Ghana. Elle se présente comme l'autre alternative pour faire aimer le Togo le Ghana aux Français qui y vivent. C'est pourquoi les membres vous demandent de voter massivement pour la liste du 21 au 26 mai 2021 par internet et le 30 mai 2021 dans le bureau de vote.

EID MUBAROK

BANK OF AFRICA VOUS SOUHAITE
UNE BONNE FÊTE

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boatogo.com